L'Ain à cheval

# 48ème Rallye de l'Ain

## 11 et 12 mai 2024

## Rassemblement Départemental des Randonneurs Equestres

1265

# Saint Sorlin en Bugey

1265

AIN 01 le Département

CRTE Auvergne Rhône-Alpes · CDTE Ain · Grand Régional Tourisme Equestre 2024 · Gaston Mercier Concepteur Fabricant Sellier · Sellerie Fouilloux St-Etienne · Prestige Italia Made in Italy · FFE · Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

# Le Rallye de l'Ain

Comme chaque année à l'occasion du week-end de l'Ascension, les cavaliers et meneurs se rassemblent en un lieu différent afin de découvrir de nouveaux territoires et paysages de notre département, mais aussi pour se retrouver et partager un moment convivial.

Cette année, c'est la magnifique commune de Saint-Sorlin-en-Bugey qui nous fait l'honneur d'accueillir et d'organiser cet évènement.

Situé au sud-est du département de l'Ain, le territoire du Bugey-Sud est dominé par le Grand Colombier, dernier grand sommet du Jura (1 534m) et bordé par le Fleuve Rhône, trait d'union avec les départements de l'Isère et de la Savoie. A égale distance de Lyon, Genève, Annecy et Grenoble, ce territoire offre une mosaïque de milieux naturels exceptionnels autour de Belley, capitale historique du Bugey.

Le village de Saint-Sorlin-en-Bugey s'étend dans une vallée en auge, entre le Rhône et les montagnes du Bugey qui sont les derniers contreforts du Jura. Ainsi, nous retrouvons des cultures céréalières en plaine, des vignes sur les versants et des forêts dans la montagne.

Le village possède un riche patrimoine. Quand on s'y balade, on observe de belles maisons en pierre ornées de rosiers, des demeures vigneronnes, une sobre église du XIIe siècle, de charmants lavoirs du XIXe siècle ou encore une fresque datant du XVIe siècle représentant Saint-Christophe. Il est vivement conseillé de visiter le château du Molard, perché au bout du village, et celui de la Durandière (XVIIIe s.), à proximité de la ViaRhôna.

La commune de Saint-Sorlin-en-Bugey a été récompensé en 2022 par le trophée départemental Mon Beau Village.

A découvrir en vidéo :
https://www.youtube.com/watch?v=Wdv1w_OEs-A

Mon beau
VILLAGE

# Au Programme

## Samedi 11 Mai 2024

- à partir de 15h : accueil des cavaliers et attelages place de la salle des fêtes
- Attribution des tickets repas et des paddocks
- 19h : vin d'honneur offert par la municipalité de Saint-Sorlin
- 20h : Repas et animation sur site (Salle des fêtes et chapiteaux)

## Dimanche 12 Mai 2024

- De 8h à 9h30 : petit déjeuner
- Dès 9h : Promenade et découverte
- 11h : Défilé
- 13h : Buffet froid sur site

Pour les personnes souhaitant installer leurs paddocks quelques jours à l'avance, merci de nous contacter avant le 4 Mai 2024 en précisant le nombre de chevaux et le nombre de paddocks nécessaires.

# Règlement de l'édition 2024

Le rallye équestre de l'Ain est une concentration non compétitive de randonneurs équestres, et représente une des étapes du GRTE (Grand Régional de Tourisme Équestre). Il est ouvert à tous les cavaliers et meneurs détenteurs d'une licence FFE. Les non-détenteurs de celle-ci pourront s'en faire établir une auprès des organisateurs (ou de toute structure équestre affiliée FFE), valable 1 mois, au coût de 10 Euros (licence verte).

De par leur inscription, les cavaliers et meneurs s'engagent à adopter pendant le rallye un comportement et une tenue corrects, à respecter l'environnement en accord avec le développement durable.

L'accueil se fera le samedi 11 mai dès 15 heures. Les papiers des chevaux, identifiés et vaccinés, devront être présentés au contrôle vétérinaire qui procédera à la vérification des carnets d'identification et de vaccination, et du bon état de chaque cheval. La non-présentation du carnet interdira l'accès au site.

Les cavaliers et meneurs doivent disposer d'un équipement de sécurité approuvé pour la pratique de l'équitation. Les organisateurs déclinent toute responsabilité :

- En cas d'accident des cavaliers ou des chevaux
- En cas de vol ou de dégradation de matériel ou effets personnels
- En cas de vol ou de fuite d'un animal ainsi que des dommages collatéraux

Il est mis à disposition des cavaliers et des attelages :
- Un parking et/ou terrain pour les véhicules
- Des sanitaires accessibles à tous les participants
- Des emplacements pour les bivouacs

Les chevaux seront placés en paddocks (emplacement prévu à cet effet). Chaque participant est tenu :
- d'apporter son matériel (notamment un seau individuel pour prélever de l'eau)
- de préparer son enclos
- Les groupes qui se présentent avec un ou plusieurs chevaux entiers doivent le signaliser à l'inscription et à l'accueil en arrivant.

# Les chevaux doivent être :

- Pucés et IMPERATIVEMENT à jour de leurs vaccinations obligatoires selon le protocole vaccinal obligatoire.

**Protocole vaccinal obligatoire :**

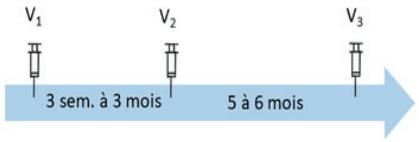


3 injections de primo-vaccination, telles que :
La V3 n'est pas obligatoire pour les équidés ayant reçu leur primo-vaccination avant 2013 et sans rupture vaccinale ultérieure.
Puis rappels annuels sans rupture vaccinale.
- Pas d'injection vaccinale dans les 7 jours précédant un rassemblement.
- En condition physique correcte et compatible avec l'activité pratiquée
- Assurés (licence + RC).
- Équipés de matériel en bon état et adapté
- Les cavaliers doivent être en possession du livret de leur cheval

<u>Défaut de vaccination, conséquences :</u>
Le défaut vaccinal doit être porté sur le livret de l'équidé, par le contrôleur, uniquement par la mention « Défaut de vaccination » en précisant la date.
L'équidé ne sera pas autorisé à participer, et sera déclaré en « Défaut de vaccination ». Il devra quitter le site au plus vite en prenant soin de ne pas approcher d'autres équidés.
Pendant toute la durée de la manifestation les chevaux restent sous la garde et la responsabilité du cavalier/meneur.

Ce règlement est à renvoyer signé avant le 1er mai 2024 avec le bulletin d'inscription + règlement par courrier à :

L'Ain à cheval
Françoise DUFOUR
316 route des Champs
01340 MALAFRETAZ

La copie complète du carnet de vaccination du ou des chevaux est à envoyer par mail à : contact@01acheval.fr. ou SMS au 06 68 85 20 32

Pour toute question concernant l'organisation ou l'inscription, vous pouvez contacter :
Patrice Guillermin au 06.19.92.06.19
ou Gilles Bost à contact@01acheval.fr – 06 68 85 20 32

Lu et approuvé le : ……

Signature : …….

# Les tarifs 2024

| | |
|---|---|
| Inscription cavalier/meneur licencié FFE :<br>20€ / personne | 20 € X ..... = ..... |
| Inscription cavalier/meneur non licencié FFE :<br>30€ par personne (20€ d'inscription + 10€ licence verte)<br>*NB : Préciser le nom, prénom, date de naissance, adresse, adresse mail et date de début souhaitée (par défaut, la date de début sera 7 jours avant le rassemblement)* | 30 € X ..... = ..... |
| Mise à disposition emplacement, eau et foin<br>*(Pour tout cheval restant sur site une ou plusieurs nuits)* | 5 € X ..... = ..... |
| Repas du samedi soir<br>*(Bœuf à la broche, gratin dauphinois, tarte bugiste)*<br>25€ par personne | 25 € X ..... = ..... |
| Petit-déjeuner du dimanche matin<br>8€ par personne | 8 € X ..... = ..... |
| Repas du dimanche midi<br>15€ par personne | 15 € X ..... = ..... |
| Total : | ..... |
| Nb de véhicules présents sur place :<br>Type de véhicule (camion, ensemble 4x4 van..) | .....<br>..... .....<br>..... ..... |

L'inscription et règlement sont à envoyer à l'ordre de :
L'Ain à cheval
Françoise DUFOUR
316 route des Champs

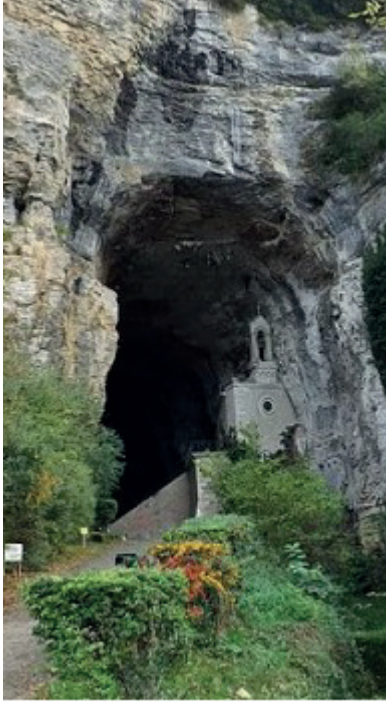

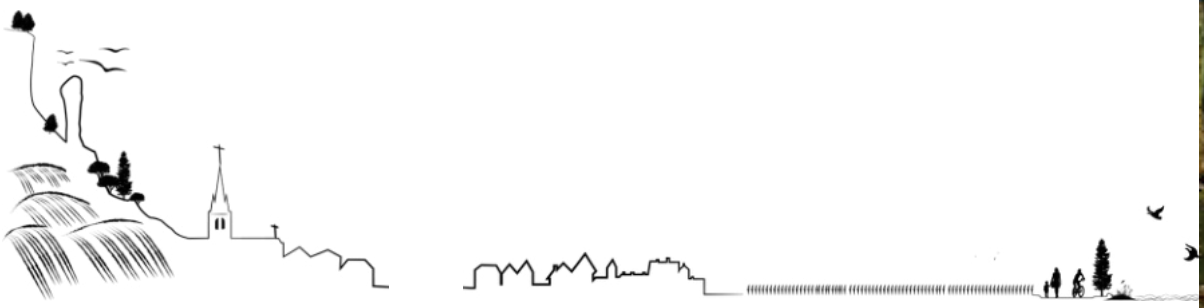

# Bulletin d'inscription - Rallye 2024

Nom de l'équipe : ……
……
Provenance : ……
……
Nom du responsable de l'équipe : ……..
……
Tél. portable :……
Adresse mail : ……
Lieu de départ de la randonnée : ……
……
Nombre de jours de randonnée : ……

| Cavalier ou meneur | Nom et prénom du cavalier/ meneur | Date de naissance | N° de licence (7 chiffre et 1 lettre) | Nom du cheval | N° transpondeur (15 chiffres ) |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

Je soussigné(e) : ……
……
Participant au 48ème rallye de l'Ain, déclare avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter, et à le faire respecter à toute mon équipe.

Fait à……le……
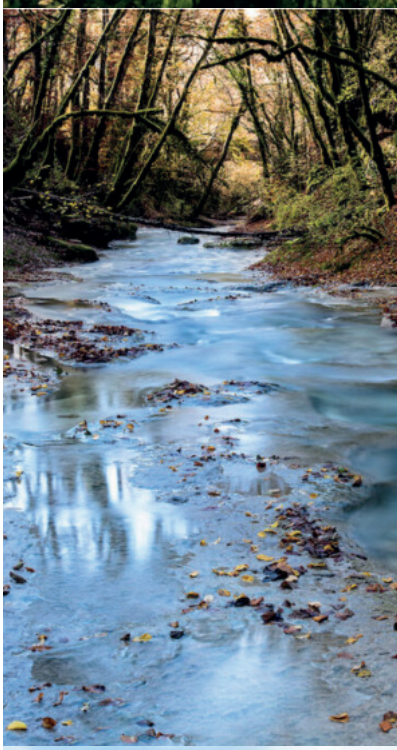
Signature :